

Plaquette de la Compétition

Saison 2024 - 2025



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive
Championnat Départ. Interclubs TC
Villefranche sur Saône
11 novembre 2024

Championnat Départemental Interclubs TC - 25m

Date : 11 novembre 2024

2 Réunions
Bassin de 25m : 8 couloirs
Jauge à 450 nageurs

**Championnat Départemental
Interclubs – TC -
VILLEFRANCHE S/SAONE**

Lieu : Piscine St Exupéry –
534 avenue St Exupéry
69400 – Villefranche sur Saône
Compétition Qualificative FFN
Classement National

Toutes catégories d'âges confondues

Filles et Garçons

Equipes de 10 nageurs

Ouverture des Engagements :

Lundi 28 octobre 2024

Clôture des Engagements :

Mercredi 06 novembre 2024

Tarifs : **50 € par équipe**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels. Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre. Pour les différentes poules de Ligue et/ou départementale, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes

Les séries sont nagées en Toutes Catégories.

Le bonnet de bain est obligatoire dans les deux bassins.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 06 novembre 2024 minuit.**

Le règlement financier des engagements sera fait par le Comité trimestriellement.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur**

de préparation du comité.

- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi soir précédent la compétition et 30 mn avant la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir un officiel, suivant le règlement ci-dessous :

Pour toutes les compétitions interclubs (compétitions par équipe) :

- ❖ **1 officiel pour 1 équipe engagée**
- ❖ Si plus de **5 équipes sont engagées**, un maximum de **5 officiels par club** sera comptabilisé.

Pénalités:

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Site : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>
- Tél : 06 47 86 82 17

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité au Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Récompense aux trois premières équipes. **Pour recevoir leur récompense les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.**

Les catégories d'âges filles et garçons

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2016	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2015	9 ans	A9		CE2
2014	10 ans	A10		CM1
2013	11 ans	A11		CM2
2012	12 ans	B12	BENJAMINS	6ème
2011	13 ans	B13		5ème
2010	14 ans	J14	JUNIORS	4ème
2009	15 ans	J15		3ème
2008	16 ans	J16		2ème
2007	17 ans	J17		1ère
2006	18 ans	J18		Terminale
2005 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

PROGRAMME CHAMPIONNAT INTERCLUBS TC

Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 07h30 Début de la réunion : 09h00	Ouverture des portes : 14h00 Début de la réunion : 15h00
10 x 50 m nage libre dames	4 x 200 m nage libre messieurs
10 x 50 m nage libre messieurs	
100 m dos dames - Série	200 m dos dames - Série
200 m dos messieurs – Série	100 m dos messieurs – Série
100 m brasse dames	200 m brasse dames
200 m brasse messieurs	100 m brasse messieurs
100 m nage libre dames	400 m nage libre dames
400 m nage libre messieurs	100 m nage libre messieurs
100 m papillon dames	200 m papillon dames
200 m papillon messieurs	100 m papillon messieurs
100 m 4 nages dames	200 m 4 nages dames
200 m 4 nages messieurs	100 m 4 nages messieurs
4 x 200 m nage libre dames	4 x 100 m 4 nages dames
	4 x 100 m 4 nages messieurs